



Orange, le 14 février 2017

AFFAIRES SCOLAIRES/ANIMATION SPORT LOISIRS**Secteur Relations Familles**

Tél : 04 90 51 38 51 - Fax : 04 90 51 38 48

Adjointe Déléguée :

Marcelle ARSAC

Direction

Anne LASSIA

Direction Adjointe

Carole LANCESSEUR

Mme Christine BADINIER

Conseillère municipale

Objet : Carte scolaire

N/Réf : MA/AL/CL/AD N°319/17

Madame la Conseillère municipale d'opposition,

Je vous rappelle que toutes demandes concernant les services municipaux doivent être adressées à Monsieur le Député-Maire.

Néanmoins, à titre exceptionnel, je veux bien vous répondre malgré la confusion de certaines de vos interrogations :

- Tout d'abord en ce qui concerne le redécoupage de la carte scolaire, « redécoupage » est un terme fort, ce sont plutôt des modifications dont le but est d'équilibrer les secteurs en fonction des nouveaux arrivants. C'est une décision purement technique qui se fait en collaboration avec les services de l'Éducation Nationale.
- De plus, à propos de l'ouverture d'une nouvelle classe sur l'école élémentaire Albert Camus, cette information, confirmée par le DASEN est passée dans la presse. Comme vous devez le savoir, toute ouverture de classe doit être adoptée en Conseil Municipal.
- Ensuite, depuis sa démission de la commission éducation, la place de Madame Bois est vacante. Je vous rappelle que vous n'êtes pas membre de droit de cette commission, vous étiez invitée car Monsieur le Député-Maire en avait exprimé le désir. Cependant pour l'avenir, vous devez, si vous le souhaitez, adresser votre candidature à Monsieur le Député-Maire. Un vote sera ensuite effectué en Conseil Municipal.

- Enfin, je tiens à vous informer, malgré vos affirmations, qu'aucune réorganisation des TAP n'a été effectuée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère municipale de l'opposition, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Marcelle ARSAC
Adjointe Déléguée Education,
Loisirs et Jeunesse

